



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Tables de concertation et stratégies régionales sur les espèces exotiques envahissantes floristiques

Une bonne nouvelle pour la biodiversité dans le sud du Québec

Montréal, 20 mars 2025 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) se réjouit du financement de 9,75 millions de dollars octroyés par le gouvernement du Québec, dans le cadre du Plan nature 2030, pour mobiliser les régions dans la lutte aux espèces exotiques envahissantes (EEE) floristiques. Mme Agnès Grondin, adjointe parlementaire du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette (volets protection de l'eau et biodiversité), en a fait l'annonce au nom du ministre au Forum interrégional - Comprendre et agir ensemble contre les espèces exotiques envahissantes, qui a eu lieu le 20 mars en Montérégie.

Une enveloppe qui répond aux besoins

Si plusieurs initiatives locales ont vu le jour grâce à l'engagement des organismes environnementaux, des MRC, des municipalités et des associations de riverain·e·s, il était essentiel d'aller plus loin. Ce financement, véritable soutien aux régions, permettra une approche coordonnée des parties prenantes pour identifier les espèces prioritaires et les moyens d'action communs en matière de prévention, de détection et de contrôle des EEE floristiques afin de protéger la nature et la biodiversité du Québec.

Le RNCREQ et les conseils régionaux de l'environnement (CRE) s'engagent notamment à :

- offrir un cadre propice à l'élaboration de stratégies régionales et de plans d'action;
- animer des tables de concertation régionale;
- organiser des forums régionaux et interrégionaux pour veiller au transfert de connaissances;
- présenter une plateforme d'information publique pour un accès simplifié aux outils et à la connaissance;
- établir un calendrier d'actions de prévention et de détection selon les priorités identifiées dans chacune des régions;

« Grâce à ce financement, le Québec pourra uniformiser les actions pour prévenir l'arrivée ou la propagation d'espèces exotiques envahissantes floristiques, ainsi que lutter efficacement et durablement contre les nombreuses espèces actuellement présentes dans nos régions. »

- Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ.

« Ce partenariat nous permettra de renforcer la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et de protéger la richesse de notre nature au Québec. Ces espèces représentent une menace pour l'équilibre de nos écosystèmes. Le RNCREQ joue un rôle essentiel dans le dossier et permet la collaboration avec les acteurs du milieu, qui est essentielle pour agir partout au Québec. »

- Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

« Je tiens à féliciter le RNCREQ et les conseils régionaux de l'environnement pour leur engagement continu en faveur de la préservation de la biodiversité québécoise. Ils jouent un rôle de premier plan dans la concertation sur l'ensemble de notre territoire et ils adaptent leur approche à chacune des régions du Québec face aux enjeux environnementaux. Grâce à cette aide financière, nous avons les moyens d'agir concrètement pour préserver des milieux naturels pour les citoyennes et les citoyens, ainsi que pour les générations futures. »

- Agnès Grondin, adjointe parlementaire du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (volets protection de l'eau et biodiversité) et députée d'Argenteuil

– 30 –

En savoir plus

- [Communiqué du MELCCFP](#)
- [Informations sur la gestion des espèces exotiques envahissantes](#)
- Le projet « Soutien aux régions dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes floristiques 2025-2028 » s'inscrit dans le cadre de la mesure « soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs efforts de prévention et de détection des espèces exotiques envahissantes » prévue au Plan nature 2030. [Consulter le Plan nature 2030](#)

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable. Les dix-sept conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives et favorisent l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Depuis plusieurs années, les CRE mobilisent les parties prenantes pour faire avancer la réflexion, développer les connaissances, favoriser le maillage et la concertation, dans le but d'encourager et faciliter le passage à l'action.

Renseignements

Nicolas Valente, chargé des communications

514 861-7022 poste 3524

communications@rncreq.org